

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE LA FACULTE DE LETTRES, LANGUES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES DU 14 MAI 1998

### Election du nouveau Directeur-adjoint

M. VAILLANT informe le Conseil que M. NATUREL, partant en retraite à la fin de cette année universitaire, a décidé de mettre un terme à ses fonctions de Directeur-adjoint dès à présent.

M. VAILLANT rappelle les modalités d'élection selon les statuts actuels de la FLLASH et propose M. Jean-Charles HERBIN pour succéder à M. NATUREL en tant que Directeur-adjoint. On procède ensuite au vote à bulletin secret. M. HERBIN est élu Directeur-adjoint à l'unanimité (20 voix sur 20 votants).

### Approbation du compte rendu du Conseil de Faculté du 19 mars 1998

Compte rendu approuvé à l'unanimité.

### Informations du Directeur

Il a été demandé au Président la possibilité de prolonger quelque peu le mandat actuel des membres du Conseil de Faculté. Une demande de révision des statuts de la FLLASH est en cours et risque d'aboutir d'ici quelques semaines ; l'organisation des élections pour le renouvellement du Conseil pourra ainsi être programmée à la prochaine rentrée universitaire. La Commission des statuts de l'UVHC a donné un avis favorable sur la proposition des modifications des statuts de la FLLASH qui sera soumise vraisemblablement à l'approbation du Conseil d'Administration de l'UVHC du 18 juin 1998.

### Prochaines réunions :

- Bureau FLLASH : le 17 juin 98
- Commission des équivalences FLLASH : le 24 juin 98
- Conseil de Faculté : le 25 juin 98 à 14h15 (ordre du jour : informations du Directeur, créations de postes pour 1999/2000, statuts de la FLLASH, calendrier de la rentrée 1998-99, DBM, compte financier, maquettes)

M. DEMORY a été élu Chef du département d'Anglais pour succéder à M. NATUREL.

### Postes enseignants pour 1998/99 :

Nous avons été crédités d'un poste supplémentaire : 1 maître de conférences en géographie alors que l'on avait demandé un poste d'ATER.

1 poste d'ATER en Anglais a été converti en poste de maître de conférences.

Les Commissions de Spécialistes auront à se réunir après le 8 juillet 98 pour procéder au recrutement des ATER en fonction des postes non pourvus au mouvement actuel de recrutement.

Le statut des ATER a été modifié :

- un doctorant peut être recruté pour 1 an et éventuellement sur un 1/2 poste
- un docteur peut être recruté sur un poste complet pour 2 ans maximum

On peut craindre qu'à l'avenir la tendance du Ministère soit la restriction en matière de créations de postes.

### Les habilitations :

La visite des experts du Ministère est prévue pour fin mai 98. Pour les réhabilitations de DEUG et Licences de Langues, il est demandé une mise en conformité avec la réforme (unités d'enseignement et semestrialisation).

La création de la maîtrise d'Espagnol a été acceptée, par contre les licences de Lettres Classiques et Arts Plastiques ont été refusées.

Il paraît surprenant, de la part du Ministère, de nous reprocher un volume horaire d'enseignement insuffisant pour les langues et en parallèle de mettre la pression pour réduire les heures complémentaires d'enseignement.

### Les examens :

- Conformément à la réforme, il sera procédé à l'anonymat des copies des examens terminaux.
- Les Inspecteurs Généraux de l'Education Nationale ont mis l'accent sur les notions d'admissibilité et d'admission. La perspective serait d'abandonner la notion d'admissibilité, cela impliquerait des oraux pour tous les étudiants.

Les locaux :

- La phase de réalisation de l'extension du bâtiment Matisse débutera bientôt et devrait être achevée pour la rentrée 2000.
- Pour le transfert des Archers à Ronzier, la négociation suit son cours.

Représentants de la FLLASH à la Commission Vie de l'Etudiant :

M. VAILLANT propose : M. HERBIN Jean-Charles (enseignant)  
Melle GOMEZ Carmen (étudiante)

Proposition adoptée à l'unanimité.

Subventions

Le Conseil Scientifique de l'UVHC a attribué les subventions suivantes :  
10 000 F au colloque Chronos organisé les 29 et 30 octobre 98 par Mme CARLIER  
5 000 F au colloque organisé le 24 octobre 98 par Mme KADI

M. VAILLANT propose que la FLLASH attribue les subventions suivantes :

- pour le colloque de Mme CARLIER : 5 000 F
  - pour le colloque de Mme KADI : 5 000 F
- Ces propositions sont votées à l'unanimité.

M. GIUSTO précise que le CAMELIA est prêt à attribuer 20 000 F pour le colloque Chronos de Mme CARLIER.

Habilitations - maquettes

A/ Proposition de modifications pour la Licence pluridisciplinaire Lettres-Histoire et Lettres-Langues : 6 modules (au lieu de 5) pour chaque licence.

M. VAILLANT précise que cette proposition mérite réflexion car les modifications ne tiennent pas compte des contraintes ministérielles en matière de volume horaire. Une commission se réunira sous la présidence de MM. HERBIN et VAILLANT, avec Mme PETILLON et les responsables des licences correspondants : MM. HENNINGER, NATUREL, MASSEAU, FELLER.

B/ M. HAMROUN demande, au nom des enseignants en informatique, qu'un département en informatique soit créé à la FLLASH. M. VAILLANT répond qu'un tel département existe déjà au sein de l'UVHC et qu'une telle création n'est pas justifiée pour la FLLASH.

M. HAMROUN demande si une prime administrative pourrait être attribuée aux informaticiens.

M. VAILLANT informe le Conseil que le Ministère a mis à la disposition de l'UVHC une enveloppe budgétaire pour le paiement des primes administratives des composantes.

C/ M. NATUREL présente les modifications apportées à la maquette de 2ème année du DEUG LLCE Anglais (en application dès la prochaine rentrée) :

- Module 2243 : intitulé inchangé
  - les T.D. de phonologie passent à 1 h /semaine au lieu de 1h/semaine de C.M. et 1h/quinzaine de T.D.
  - les T.P. d'expression orale-laboratoire passent à 1h/quinzaine au lieu de 1h/semaine.
- Module 2241 : nouvel intitulé "Langue anglaise et linguistique" avec introduction d'un enseignement d'expression écrite.
  - en grammaire, le C.M. passe à 1h/semaine au lieu de 1h30/semaine, et les T.D. restent à 1h/semaine.
  - nouvel enseignement : 1h/ semaine de T.D. d'expression écrite.

Contrôle des connaissances :

- pour le nouvel enseignement, "expression écrite" : un ou plusieurs exercices de mêmes types que ceux qui auront été pratiqués durant l'année.
- les modifications portent sur le nombre de devoirs et leur périodicité pour les examens 1ère et 2ème sessions en formules A et B.

D/ M. HERRERAS présente les modifications apportées en modules de civilisation espagnole en LCE et LEA.

- Modules de civilisation LEA

ESAM 51 (4 151)  
 ESBM 51 (4 251)  
 ESCM 51 (4 351)  
 ESDM 11 (4 411)

Les modalités de contrôle se feront sur le modèle 4 309 LCE avec maintien du même nombre d'heures.

- Modules de civilisation LCE

ESAM 09 (4 109)  
 ESBM 09 (4 209)

Les modalités de contrôle se feront sur le modèle 4 309 LCE avec maintien du même nombre d'heures.

L'épreuve ESCM 09 (dissertation) en licence d'Espagnol passera de 2h à 3h.

E/ M. GERTH demande d'introduire un module de culture néerlandaise.

F/ M. HERBIN demande si une seule note peut quand même constituer le contrôle continu.  
 M. VAILLANT répond par l'affirmative. M. GIUSTO pense que c'est insuffisant.

G/ M. VAILLANT évoque l'évaluation des enseignements.

La séance est levée à 17H00.

**Etaient présents :**

Collège A : J.P. GIUSTO - J.C. HERBIN - J. HERRERAS - J. VAILLANT  
 Collège B : BEN BARKA - E. BONNET- G. NATUREL - P. PETIT  
 Collège AITOS : H. LAGADU.  
 Collège Etudiants : Carmen GOMEZ  
 Collège des Personnalités  
 Extérieures : Mme GOUGUEC  
 Invités permanents : J. BERNET - M. ESCARABAJAL - K. GERTH - M. HAMROUN -  
 B. LOUBERT

**Avaient donné pouvoir :**

Collège A :	E. CLEYNEN	à	J. P. GIUSTO
	G. GAYOT	à	J. VAILLANT
	H. HORLING	à	J. VAILLANT
Collège B :	S. GOUAZE	à	P. PETIT
	M. LANNOY	à	P. PETIT
	N. LEMARCHAND	à	G. NATUREL
	D. MASSEAU	à	G. NATUREL
Collège des Personnalités Extérieures :	A. DELMOTTE	à	Mme GOUGUEC
	M.P. DION	à	Mme GOUGUEC

**Absents et excusés :** M. ABDALLAH - J.C. ANGUE - N. CLEUET - J.P. DARRAS - P. WIART